

Bulletin officiel n° 3 du 20 janvier 2011

Sommaire

Enseignement supérieur et recherche

Master

Attribution du grade aux titulaires du diplôme délivré par l'École nationale supérieure de la photographie d'Arles
arrêté du 27-12-2010 (NOR : ESRS1000465A)

Master

Attribution du grade aux titulaires du diplôme national supérieur d'expression plastique délivré par les établissements d'enseignement supérieur d'arts plastiques (formulation L. 75-10-1)
arrêté du 27-12-2010 (NOR : ESRS1000467A)

Coopération universitaire

Appel à candidature - programme franco-allemand d'échange d'assistants parlementaires stagiaires à Berlin (2011-2012)
avis du 4-1-2011 (NOR : ESRC1000468V)

Mouvement du personnel

Nomination

Secrétaire général de l'académie de Montpellier
arrêté du 21-12-2010 (NOR : MEND1001116A)

Nomination

Administrateur provisoire de l'École nationale supérieure des mines de Nancy
arrêté du 24-12-2010 (NOR : ESRS1000464A)

Nomination

Directeur de l'institut universitaire de formation des maîtres de l'université de Limoges
arrêté du 27-12-2010 (NOR : ESRS1000466A)

Informations générales

Vacance de fonctions

Directeur de l'École polytechnique universitaire Pierre-et-Marie-Curie - Université Paris VI
avis du 31-12-2010 (NOR : ESRS1000463V)

Enseignement supérieur et recherche

Master

Attribution du grade aux titulaires du diplôme délivré par l'École nationale supérieure de la photographie d'Arles

NOR : ESRS1000465A
arrêté du 27-12-2010
ESR - DGESIP A3

Vu code de l'Éducation, notamment articles L. 216-3 et L. 75-10-1 ; décret n° 2003-852 du 3-9-2003 modifié ; décret n° 99-747 du 30-8-1999 modifié, notamment article 2 ; avis du ministre de la Culture et de la Communication du 18-3-2010 ; avis du CNESER du 13-12-2010

Article 1 - Le grade de master est conféré de plein droit, pour les sessions 2012 à 2015, aux titulaires du diplôme délivré par l'École nationale supérieure de la photographie d'Arles.

Article 2 - Le directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Fait à Paris, le 27 décembre 2010

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
et par délégation,

Le directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle,
Patrick Hetzel

Enseignement supérieur et recherche

Master

Attribution du grade aux titulaires du diplôme national supérieur d'expression plastique délivré par les établissements d'enseignement supérieur d'arts plastiques (formulation L. 75-10-1)

NOR : ESRS1000467A
arrêté du 27-12-2010
ESR - DGESIP A3

Vu code de l'Éducation, notamment articles L. 216-3 et L. 75-10-1 ; décret n° 88-1033 du 10-11-1988 modifié, notamment articles 2 et 3 ; décret n° 99-747 du 30-8-1999 modifié, notamment article 2 ; arrêté du 6-3-1997 modifié ; avis du ministre de la Culture et de la Communication du 23-12-2009 ; avis du CNESER du 13-12-2010

Article 1 - Le grade de master est conféré de plein droit, pour les sessions 2012 à 2015, aux titulaires du diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), délivré par les écoles supérieures d'art suivantes :

- École supérieure d'art de Clermont Métropole, option « Art » ;
- École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon, option « Art » et option « Design » ;
- École supérieure des beaux-arts Tours, Angers, Le Mans, option « Art », option « Design » et option « Communication » ;

Article 2 - Le grade de master est conféré de plein droit, pour les sessions 2012 et 2013, aux titulaires du diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), délivré par l'École nationale supérieure d'art de Limoges, option « Art » ;

Article 3 - Le directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Fait à Paris, le 27 décembre 2010

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
et par délégation,

Le directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle,
Patrick Hetzel

Enseignement supérieur et recherche

Coopération universitaire

Appel à candidature - programme franco-allemand d'échange d'assistants parlementaires stagiaires à Berlin (2011-2012)

NOR : ESRC1000468V
avis du 4-1-2011
ESR - DGRI B2

Mis en œuvre par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'Assemblée nationale, l'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD), l'université Humboldt de Berlin et le Deutsche Bundestag, le programme franco-allemand d'échange d'assistants parlementaires stagiaires offre à cinq étudiants français la possibilité d'effectuer un stage de neuf mois et demi à Berlin. Il comporte une période d'études à l'université Humboldt, puis un stage de cinq mois auprès d'un parlementaire allemand.

Il s'adresse à tous les étudiants remplissant les conditions suivantes :

- être de nationalité française et avoir moins de 27 ans au 15 octobre 2011 ;
- avoir obtenu la licence et **être inscrit au moins en première année de master** dans l'année en cours, de préférence dans les disciplines telles que le droit, les sciences politiques ou les sciences sociales et humaines ;
- **attester d'une très bonne maîtrise de la langue allemande** ;
- avoir **séjourné un temps significatif dans un pays germanophone** dans le cadre d'études ou de stages ;
- avoir de solides connaissances sur le rôle et le fonctionnement des **institutions politiques françaises, allemandes et européennes**, sur le processus législatif en France, en Allemagne et au niveau européen, sur **l'actualité politique des deux pays**, ainsi que sur les **relations franco-allemandes** ;
- connaître l'essentiel du **droit constitutionnel** et du **droit électoral** des deux pays. La lecture d'un ouvrage sur le droit constitutionnel français en français et d'un ouvrage sur le droit constitutionnel allemand en allemand de leur choix est vivement conseillée pour les candidats non spécialistes.

Durée et déroulement du programme : de mi-octobre 2011 au 31 juillet 2012

- Octobre-février : période d'études à l'université Humboldt de Berlin.
- Mars-juillet : activité d'assistant auprès d'un parlementaire allemand.

Conditions de séjour

Les stagiaires bénéficient, pour la durée de leur séjour, d'une bourse du DAAD d'un montant mensuel de 450 euros s'ils optent pour le logement qui est mis à leur disposition par l'université, ou de 700 euros s'ils se logent par eux-mêmes.

Modalités de dépôt des candidatures

Les étudiants intéressés sont invités à remplir le formulaire de candidatures mis en ligne à partir du lundi 17 janvier 2011 sur le site <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr> (rubrique Europe et international, coopération universitaire et scientifique) avant le 21 mars 2011 minuit.

À défaut, et en cas d'impossibilité majeure, ils peuvent remplir et retourner le formulaire ci-joint en l'envoyant à l'adresse du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, DREIC 2B, 110, rue de Grenelle, 75357 Paris SP 07, pour qu'il y parvienne le 21 mars 2011 au plus tard.

Une première sélection des candidatures est effectuée en liaison avec l'Assemblée nationale. Les candidats retenus sont ensuite invités à se présenter à un entretien en langue allemande devant la commission franco-allemande de sélection à Paris dans le courant du mois de mai 2011. Les stagiaires retenus sont informés et pris en charge par les autorités allemandes.

Annexe

Dossier de candidature du programme d'échange d'assistants parlementaires stagiaires

Ce dossier de candidature est accessible sur le site <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr> dans la rubrique Europe et international, Coopération universitaire et scientifique. Il est à remplir en ligne.
À défaut, et en cas d'impossibilité majeure, le candidat peut remplir et retourner le formulaire ci-dessous en l'envoyant à l'adresse du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, DREIC 2B, 110, rue de Grenelle, 75357 Paris SP 07, pour qu'il y parvienne le 21 mars 2011 au plus tard.

Identification du candidat

M. / Mme / Mlle (1)

Nom :

Prénoms :

Photo

Né(e) le : _____ **à** _____

Nationalité(s) :

Situation de famille (1): célibataire / marié ou pacsé / autre

Adresse en 2010- 2011 :

Tél. fixe :

Portable :

Courriel :

Adresse permanente (si différente) :

Établissement(s) fréquenté(s) en 2010-2011

Inscription dans un établissement en France :

Précisez quel établissement :

Cursus suivi dans cet établissement (1) : Licence / Master 1 / Master 2 / Doctorat / Autre

Intitulé du cursus :

Précisez s'il s'agit d'un cursus soutenu par l'Université franco-allemande (1) oui / non

Contact au sein de l'établissement :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Service :

Tél :

Courriel :

Êtes-vous inscrit dans un autre établissement en France en 2010-2011 ?

Mobilité en 2010-2011

Précisez si vous êtes en mobilité à l'étranger en 2010-2011 (1) : oui / non

Études supérieures antérieures

(précisez pour chaque année l'établissement, le niveau et l'intitulé du cursus suivi)

En 2009-2010

En 2008-2009

En 2007-2008

En 2006-2007

En 2005-2006

Diplôme(s) obtenu(s)

Diplômes :

Année	Intitulé	Mention

Baccalauréat :

Année	Section	Mention
-------	---------	---------

Intitulé spécifique du baccalauréat (1): Aucun / AbiBac / Baccalauréat franco-allemand / Option internationale du baccalauréat allemand / Section européenne allemand / Section européenne (autre qu'allemand)

Compétences linguistiques

Connaissance de l'allemand (1):

Cf. Niveaux européens de la grille d'autoévaluation sur <http://europass.cedefop.europa.eu>

Écoute	A1	A2	B1	B2	C1	C2
Lecture	A1	A2	B1	B2	C1	C2
Interaction orale	A1	A2	B1	B2	C1	C2
Production orale	A1	A2	B1	B2	C1	C2
Écrit	A1	A2	B1	B2	C1	C2

Avez-vous une attestation de ce niveau (1) oui / non

Séjours en pays germanophones :

Type de séjour (1) : études /stage /autre

Dates : de à Lieu

Type de séjour (1) : études /stage /autre

Dates : de à Lieu

Connaissez-vous une autre langue ?

Langue : Niveau :
Langue : Niveau :
Langue : Niveau :

Stages, emplois, etc.

Stages :

Société / organisme :

Secteur d'activité :

Durée(1) : inférieure à 1 mois / entre 1 et 3 mois / entre 3 et 6 mois / entre 6 mois et 1 an

Avez-vous fait un rapport de stage ? (1) oui / non

Ville : Pays :

Société / organisme :

Secteur d'activité :

Durée (1) : inférieure à 1 mois / entre 1 et 3 mois / entre 3 et 6 mois / entre 6 mois et 1 an

Avez-vous fait un rapport de stage ? (1) oui / non

Ville : Pays :

Activités rémunérées (jobs d'été, etc.)

Type d'activités :

Société ou employeur :

Lieu : Pays :

Durée (1) : inférieure à 1 mois / entre 1 et 3 mois / entre 3 et 6 mois / entre 6 mois et 1 an

Mode (1) : temps plein / mi-temps / inférieur à un mi-temps

Dates : **du** **au**

Type d'activités :

Société ou employeur :

Lieu : Pays :

Durée (1) : inférieure à 1 mois / entre 1 et 3 mois / entre 3 et 6 mois / entre 6 mois et 1 an

Mode (1) : temps plein / mi-temps / inférieur à un mi-temps

Engagement et activités bénévoles (associations, etc.)

Intitulé de l'association ou de l'institution :

Activité effectuée :

Intitulé de l'association ou de l'institution :

Activité effectuée :

Domaines d'intérêt :

Programmes de bourse 2010-2011 :

Avez-vous déposé une autre candidature pour d'autres programmes de bourses pour 2011-2012 (1) ? oui / non

Projet, motivations

Projet (études, professionnel)

pour les deux ou trois années à venir (en français) :

.....
.....
.....
.....

pour les deux ou trois années à venir (en allemand) :

.....
.....
.....

à moyen et long terme (en français) :

.....
.....
.....

à moyen et long terme (en allemand) :

.....
.....
.....

Résumez en 6 mots clés maximum :

Motivations :

(en français) :

.....
.....
.....
.....

Résumez en 8 mots clés maximum :

Motivations :
(en allemand) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Résumez en 8 mots clés maximum :

Vous pouvez solliciter d'un ou deux de vos enseignants ou de vos responsables de stage une lettre de soutien à votre candidature.

J'ai sollicité de	et de
M / Mme	M / Mme
Fonction :	Fonction :
Institution :	Institution :

qu'ils soutiennent ma candidature par un courrier directement adressé avant le 21 mars 2011 à DREIC, bureau 2B (Programme Assistants parlementaires stagiaires), 110, rue de Grenelle, 75357 Paris SP 07

- Je certifie l'exactitude des informations mentionnées ci-dessus dans mon dossier de candidature et produirai, le cas échéant, lors de l'entretien, les documents originaux attestant ces informations. Je m'engage à informer la direction des relations européennes, et internationales et de la coopération (MEN / MESR) de toute modification qui interviendrait entre-temps.
- Au cas où ma candidature serait retenue, je prendrai mes dispositions en vue de me consacrer exclusivement au programme d'échange franco-allemand d'assistants parlementaires stagiaires.
- Je sais que mon activité de stagiaire peut m'amener à avoir accès à des dossiers confidentiels et qu'une déclaration de respect de cette confidentialité peut être exigée de ma part par les autorités allemandes.

Date **Signature**

(1) Rayez les mentions inutiles

Mouvement du personnel

Nomination

Secrétaire général de l'académie de Montpellier

NOR : MEND1001116A
arrêté du 21-12-2010
MEN - DE B1-2

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative en date du 21 décembre 2010, Jean-Marie Pelat, conseiller d'administration scolaire et universitaire hors classe, précédemment détaché dans l'emploi de secrétaire général de l'académie d'Orléans-Tours, est nommé et détaché dans l'emploi de secrétaire général de l'académie de Montpellier, pour une première période de quatre ans, du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2014.

Mouvement du personnel

Nomination

Administrateur provisoire de l'École nationale supérieure des mines de Nancy

NOR : ESRS1000464A
arrêté du 24-12-2010
ESR - DGESIP A

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 24 décembre 2010, Jack-Pierre Piguet, professeur des universités, est nommé administrateur provisoire de l'École nationale supérieure des mines de Nancy, école interne à l'Institut national polytechnique de Lorraine, à compter du 1er janvier 2011.

Mouvement du personnel

Nomination

Directeur de l'institut universitaire de formation des maîtres de l'université de Limoges

NOR : ESRS1000466A
arrêté du 27-12-2010
ESR - DGESIP A

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 27 décembre 2010, il est mis fin, à compter du 31 décembre 2010, aux fonctions de directeur de l'institut universitaire de formation des maîtres de l'université de Limoges, exercées par Valérie Legros.

Abdelkader Necer est nommé, à compter du 1er janvier 2011, en qualité de directeur de l'institut universitaire de formation des maîtres de l'université de Limoges, pour une période de cinq ans.

Informations générales

Vacance de fonctions

Directeur de l'École polytechnique universitaire Pierre-et-Marie-Curie - Université Paris VI

NOR : ESRS1000463V
avis du 31-12-2010
ESR - DGESIP

Sont déclarées vacantes à compter du 30 mai 2011 les fonctions de directeur de l'École polytechnique universitaire Pierre-et-Marie-Curie, école interne à l'université Paris VI ([décret n° 85-1243 du 26 novembre 1985](#) modifié).

Conformément aux dispositions de l'article L. 713-9 du code de l'Éducation, le directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels ayant vocation à enseigner dans l'école, sans condition de nationalité. Le directeur est nommé par le ministre chargé de l'Enseignement supérieur sur proposition du conseil de l'école. Son mandat est de cinq ans renouvelable une fois.

Les dossiers de candidature, comprenant notamment un curriculum vitae et une déclaration d'intention, devront parvenir dans un délai de trois semaines à compter de la date de publication du présent avis au Bulletin officiel du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, au président de l'université Paris VI, 4, place Jussieu 75232 Paris cedex 05 - boîte 611.

Les candidats devront adresser une copie de leur dossier au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle, service de la stratégie de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, mission des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé, 1, rue Descartes 75231 Paris cedex 05.